

HEC MONTRÉAL

Direction du programme de
M. Sc.

Les projets supervisés à la M. Sc.

Nature et exigences

HEC Montréal

**Document synthèse préparé sous la supervision
du directeur du programme de M. Sc.**

Dernière mise à jour : février 2019

Table des matières

Introduction : Le cheminement avec projet supervisé à la M. Sc	1
1 Cinq moyens de mettre son savoir en valeur.....	1
1.1 Projet supervisé en organisation : mandat d'intervention	1
1.2 Projets supervisés à l'université	2
1.2.1 Rédaction d'un cas d'envergure.....	2
1.2.2 Réalisation d'un mandat spécifique de recherche.....	3
1.2.3 Avis d'expert.....	3
1.2.4 Projet entrepreneurial.....	4
1.3 Note importante.....	4
2 Exigences du projet supervisé.....	5
2.1 Durée d'un projet	5
2.2 Scolarité préalable.....	5
2.3 Inscription au projet supervisé.....	5
2.4 Langue de rédaction du rapport de projet supervisé.....	6
2.5 Critères généraux d'évaluation	6
2.6 Évaluation des apprentissages	6
3 Dimensions administratives	7
3.1 Rôles respectifs du professeur directeur et de l'étudiant.....	7
3.2 Rémunération de l'étudiant	8
3.3 Déclaration du projet supervisé au Comité d'éthique en recherche	8
3.4 Délais à respecter	9
Annexe 1 : Types de projets supervisés admissibles par spécialisation.....	10
Annexe 2 : Exemples de projets supervisés sous forme d'intervention en organisation	11

Introduction : Le cheminement avec projet supervisé à la M. Sc.

Le cheminement avec projet supervisé du programme de M. Sc. de HEC Montréal offre aux étudiants divers moyens de mettre en valeur les savoirs acquis dans les cours de la spécialisation dans laquelle ils sont inscrits. La dimension « application » inhérente aux projets constitue donc la caractéristique première du cheminement avec projet supervisé. En effet, l'étudiant qui se prépare à choisir le projet qu'il compte réaliser doit d'abord comprendre que, dans le cadre dudit projet, il devra démontrer qu'il peut mettre en application une variété importante des savoirs qu'il aura acquis dans le cadre de son programme. Par conséquent, avant de présenter son projet au professeur susceptible de l'encadrer, l'étudiant devra être prêt à démontrer en quoi son projet constitue une application de ces savoirs de haut niveau. C'est pourquoi un étudiant ne peut commencer son projet supervisé avant d'avoir acquis au minimum 12 crédits dans le programme de M. Sc. (voir section 2.2).

1 Cinq moyens de mettre son savoir en valeur

La richesse du cheminement avec projet supervisé réside dans la variété des moyens à la disposition de l'étudiant pour réaliser un travail satisfaisant aux exigences du programme. Au nombre de cinq, ces moyens peuvent être regroupés en deux catégories : les projets supervisés en organisation et les projets supervisés à l'université.

1.1 Projet supervisé en organisation : mandat d'intervention

L'intervention implique la prise en charge d'un mandat avec des responsabilités réelles et spécifiques. Ce mandat devrait être réaliste et très bien circonscrit et il devrait comporter des échéances et des livrables clairs, de sorte que l'étudiant ne s'éparpille pas. Il peut exiger que l'étudiant fasse de l'observation, réalise des entretiens, effectue une recherche documentaire ou ait recours à tout autre moyen de collecte d'information jugé pertinent à la réalisation de son travail. Celui-ci peut notamment consister en la réalisation d'un diagnostic, en la participation à la planification et à l'implantation de pratiques de gestion applicables au contexte d'intervention et en la formulation de recommandations relatives à une problématique précise ou à l'élaboration de mesures de contrôle. L'étudiant peut également être appelé à documenter les pratiques de gestion qui existent dans un secteur d'activité ou qui sont conseillées dans la littérature professionnelle afin de les comparer avec celles qui sont retenues par une organisation. Ce diagnostic pourrait conduire à la formulation de recommandations.

Ainsi, pour satisfaire à des exigences de deuxième cycle, l'intervention en organisation doit comporter un travail d'analyse, d'intervention et, si possible, des recommandations pour les gestionnaires de l'organisation. L'intervention doit se faire dans une organisation d'une certaine envergure afin de fournir à l'étudiant une supervision adéquate ; cette organisation peut être canadienne ou étrangère. L'intervention peut exiger l'usage d'outils de soutien (observations, entretiens, questionnaires, recherche documentaire, etc.).

La réalisation d'un projet supervisé sous forme d'intervention en organisation implique un séjour riche d'apprentissages dans l'organisation, en ce sens qu'une intervention n'est pas une familiarisation au monde du travail sans mandat spécifique ni un travail répétitif ou peu qualifié.

Pour mettre en œuvre son intervention en organisation, l'étudiant doit lui-même trouver son organisation et valider son mandat avec le professeur qui aura accepté d'encadrer son projet. Par ailleurs, durant son intervention, l'étudiant doit assurer un suivi auprès de ce professeur de façon à valider la progression de son travail.

Pour sa part, l'organisation doit nommer un superviseur possédant les qualifications pertinentes à la nature du projet supervisé et non apparenté à l'étudiant. Le superviseur doit effectuer le suivi des activités prévues dans l'organisation.

Le [Service de gestion de carrière](#) de HEC Montréal offre un soutien aux étudiants qui désirent intervenir en organisation ; ceux-ci sont invités à se procurer le supplément d'information publié sous forme de guide préparé par le Service de gestion de carrière. Il est fortement recommandé de consulter ce guide, qui comporte, entre autres, de précieux renseignements concernant les interventions effectuées à l'étranger.

1.2 Projets supervisés à l'université

Quatre types de projets supervisés à l'université sont envisageables.

1.2.1 Rédaction d'un cas d'envergure¹

L'étude d'un cas est l'occasion pour un étudiant d'approfondir ses connaissances relativement à un problème de gestion qui l'intéresse particulièrement. L'étude de cas doit être complète, c'est-à-dire qu'elle doit couvrir plusieurs aspects du sujet principal d'étude et utiliser plusieurs sources de renseignements. Par exemple, l'étudiant pourra être appelé à réaliser des entrevues avec les principaux acteurs de la situation, lesquels serviront d'inspiration au cas, à préparer une revue de presse, à récupérer des renseignements organisationnels ou économiques, à analyser des données ou des documents publics, etc.

Selon la nature du cas, l'étude de cas se divise généralement en deux sections : le **cas**, destiné à des étudiants, et les **notes d'accompagnement** pouvant être utilisées par un intervenant désirant se servir du cas dans une situation d'apprentissage (animer le cas en classe, par exemple). Le cas en tant que tel est une description détaillée d'une situation permettant de confronter le lecteur à un problème de gestion. Il peut s'agir d'un problème ayant été résolu avec succès ou encore d'un cas où les stratégies appliquées se sont soldées par un échec. Dans certains cas, il pourra être intéressant de documenter une situation de gestion en cours de structuration. Cette

¹ Cette section est inspirée en partie de l'ouvrage de Michel G. BÉBARD, Paul DELL'ANIELLO et Danielle DESBIENS, *La méthode des cas : Guide orienté vers le développement des compétences*, Boucherville (Québec) : Gaëtan Morin Éditeur, 2005, 98 pages.

description doit trouver le juste équilibre entre les renseignements recueillis et la matière à donner aux lecteurs pour qu'ils puissent engager une discussion enrichissante.

Les notes d'accompagnement ne sont pas un corrigé, mais plutôt un soutien destiné à un éventuel intervenant qui voudrait analyser le cas ou s'en servir pour animer des discussions. Une analyse de la problématique et des stratégies d'intervention, concernant les différents modèles théoriques pertinents, doit être proposée. Les notes d'accompagnement peuvent faire état de plusieurs scénarios ou avenues de solutions et doivent mentionner les leçons à retenir du cas.

L'étudiant est responsable de trouver la situation servant de base au cas, d'en déterminer le problème central et de valider un plan de travail avec le professeur ayant accepté d'encadrer sa rédaction.

1.2.2 Réalisation d'un mandat spécifique de recherche

Ce type de projet implique la prise en charge d'un mandat de recherche comportant des responsabilités réelles et spécifiques et un livrable bien défini. Ce mandat, dont les modalités doivent être préalablement établies avec le professeur-chercheur responsable du projet de recherche, doit être circonscrit de façon claire et comporter des échéances claires. Il doit permettre à l'étudiant d'approfondir et d'intégrer les connaissances acquises dans son programme d'études, ou de s'initier à un aspect plus spécialisé de son domaine d'études. Il peut exiger que l'étudiant effectue une recherche documentaire, une collecte et une analyse de données ou de la programmation.

Par exemple, un mandat de recherche pourrait consister en :

- une recension, une analyse et une synthèse de la littérature pertinente à un domaine particulier ;
- la participation à la construction ou au traitement d'une base de données ;
- l'estimation ou le calibrage d'un modèle à partir de données empiriques ;
- le développement d'outils pouvant servir à la collecte ou à l'analyse de données (questionnaire, grille d'entrevue, etc.) ;
- l'adaptation d'une étude à d'autres données ou à d'autres environnements.

Avant d'entreprendre un mandat spécifique de recherche, l'étudiant doit trouver un professeur responsable d'un projet de recherche susceptible de l'intéresser. Après avoir pris connaissance du projet de recherche, l'étudiant doit préparer et valider un plan de travail avec le professeur qui en est responsable.

1.2.3 Avis d'expert

L'avis d'expert offre à l'étudiant l'occasion d'approfondir ses connaissances sur une problématique professionnelle ou de gestion qui l'intéresse particulièrement. L'avis d'expert peut porter sur l'analyse d'une réglementation proposée (par exemple, l'analyse d'un exposé-sondage en comptabilité) ou sur une problématique spécifique de gestion. Dans ce dernier cas, l'avis d'expert s'apparente à la réalisation d'un mandat de consultation.

La caractéristique principale de l'avis d'expert réside dans le fait que le rapport de l'étudiant porte sur une problématique spécifique étroitement liée à la pratique d'une profession. Une fois la problématique déterminée, l'étudiant sera amené à se prononcer sur des avenues de solution en s'inspirant notamment d'une recension des écrits pertinents. L'étudiant peut également s'appuyer sur des entrevues auprès de professionnels reconnus pour leur expertise du domaine choisi et sur l'observation des pratiques existantes.

Avant de réaliser un projet sous forme d'avis d'expert, l'étudiant a la responsabilité de trouver un professeur qui encadrera ses travaux. Après avoir déterminé la problématique professionnelle sur laquelle portera son projet, l'étudiant doit préparer et valider un plan de travail avec le professeur ayant accepté d'encadrer sa rédaction.

1.2.4 *Projet entrepreneurial*

Un étudiant-entrepreneur peut également faire de la création de son entreprise son projet supervisé, à condition d'être encadré dans sa démarche entrepreneuriale par un mentor expérimenté qui stimulera sa réflexion et validera la pertinence de ses actions. Typiquement, ce mentor sera désigné par une structure d'accompagnement telle que [l'Accélérateur Banque Nationale – HEC Montréal²](#). Pour cela, l'étudiant doit postuler à l'Accélérateur, passer toutes les étapes normales de sélection et être accepté. Il doit également trouver un professeur, idéalement issu de la spécialisation de l'étudiant, qui accepte de le diriger. Pour réussir son projet supervisé, l'étudiant doit participer à toutes les activités de l'Accélérateur et remettre un rapport de projet supervisé selon les modalités convenues avec son directeur, et dans les délais prescrits par le programme.

Compte tenu du calendrier des activités de l'Accélérateur, l'étudiant choisissant le projet entrepreneurial devra impérativement s'inscrire au projet supervisé au trimestre d'automne.

1.3 Note importante

Bien que l'éventail des projets supervisés admissibles soit relativement large, tous les types de projets ne s'appliquent pas nécessairement à toutes les spécialisations. À cet égard, l'étudiant peut consulter le tableau de l'annexe 1, qui comporte une liste des projets appropriés pour chacune des spécialisations du programme de M. Sc.

L'étudiant est également invité à consulter régulièrement le professeur responsable de son projet, ou le professeur responsable de la spécialisation dans laquelle il est inscrit, pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les modalités entourant la réalisation de son projet supervisé dans son domaine d'études.

² D'autres incubateurs ou structures d'accompagnement sont possibles, mais il importe que l'étudiant puisse recourir à l'accompagnement d'un mentor chevronné qui adopte une approche structurée pour soutenir la démarche de l'étudiant.

2 Exigences du projet supervisé

2.1 Durée d'un projet

Le projet supervisé correspond à 9 crédits de 2^e cycle. Par conséquent, afin de satisfaire aux exigences du programme de M. Sc., l'étudiant doit s'attendre à consacrer un total de 405 heures de travail à la réalisation de toutes les étapes afférentes à son projet.

2.2 Scolarité préalable

Étant donné que le projet supervisé consiste en une mise en application des savoirs acquis dans le cadre du programme de M. Sc., l'étudiant doit avoir suivi un certain nombre de cours de son programme avant d'entreprendre son projet. De manière générale, l'étudiant doit avoir réussi un minimum de 12 crédits de cours dans son programme avant de pouvoir s'inscrire au projet. Ainsi, avant de le faire, l'étudiant est invité à consulter le professeur responsable de sa spécialisation afin de valider son cheminement. Par ailleurs, certaines spécialisations offrent des cours visant à préparer l'étudiant à la réalisation de son projet.

2.3 Inscription au projet supervisé

Avant de s'inscrire au projet supervisé, l'étudiant doit trouver un professeur qui acceptera d'encadrer son projet à titre de directeur. Une fois que le professeur a accepté la supervision du projet, l'étudiant doit remplir le formulaire en ligne [Approbation d'un projet supervisé crédité](#)³ et y joindre les documents demandés. Une fois soumis, le formulaire doit être approuvé par le professeur qui a accepté d'encadrer l'étudiant, le responsable de la spécialisation à la M. Sc., et, finalement, le directeur de la M. Sc. Une fois ce formulaire approuvé, la direction administrative procède à l'inscription de l'étudiant.

IMPORTANT : Aucun projet supervisé ne peut débuter avant que la direction administrative n'ait procédé à l'inscription de l'étudiant. Cette inscription atteste que le projet est réellement «supervisé», c'est-à-dire que HEC Montréal s'engage à encadrer l'étudiant dans le déroulement de son projet. Par exemple, un stage en organisation ne pourra pas *a posteriori* être reconnu comme un mandat d'intervention. De plus, tant que l'étudiant n'est pas officiellement inscrit au projet supervisé, il ne peut pas bénéficier de la couverture des assurances de l'école pour la réalisation des activités reliées à ce dernier.

³ Vous devrez utiliser «votre_matricule@hec.ca» et votre mot de passe pour ZoneCours pour ouvrir une session sur le site Web du formulaire.

2.4 Langue de rédaction du rapport de projet supervisé

HEC Montréal suit les normes et les règles de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal en ce qui concerne la langue de rédaction des projets supervisés. Ainsi, les rapports de projets supervisés sont habituellement rédigés en français. Cependant, un étudiant peut demander l'autorisation de rédiger son rapport en anglais si sa langue maternelle n'est pas le français ou s'il a fait l'essentiel de ses études antérieures dans une université non francophone. Dans le cas d'un projet supervisé en organisation, le rapport peut également être rédigé en anglais s'il fait partie des livrables à présenter à l'organisation et que la langue de travail de celle-ci est l'anglais.

L'étudiant doit alors l'indiquer sur le formulaire [Approbation d'un projet supervisé crédité](#) en cochant «oui» à la question «Souhaitez-vous rédiger votre projet supervisé en anglais?» et en justifiant sa demande.

Prenez note que cette autorisation est automatique pour les spécialisations en anglais; les étudiants de ces spécialisations n'ont donc pas à en faire la demande.

2.5 Critères généraux d'évaluation

Le projet supervisé mène obligatoirement à la production d'un rapport qui sera évalué par un jury composé de deux professeurs. De manière générale, le rapport doit démontrer clairement que l'étudiant est en mesure d'appliquer les savoirs acquis dans le cadre de son programme de maîtrise. Cette qualité peut être évaluée de diverses manières, mais les critères les plus souvent utilisés portent sur la clarté, la rigueur de l'argumentation, la qualité de la présentation et la concision du rapport produit.

L'évaluation porte beaucoup plus sur la qualité du travail réalisé que sur la longueur du rapport, celle-ci pouvant varier en fonction du type de projet choisi et du fait que le rapport s'accompagne ou non d'une présentation formelle devant jury.

Selon les cas, le jury peut :

- a) Accepter le rapport et l'évaluer selon le système littéral.
- b) Le retourner à l'étudiant et lui demander d'effectuer des corrections majeures; dans ce cas, le rapport corrigé doit être déposé par l'étudiant pour évaluation finale par le jury au plus tard dans le mois suivant la date où la décision lui a été communiquée.
- c) Le refuser.

2.6 Évaluation des apprentissages

Le programme de M. Sc. constitue un parcours d'apprentissage cohérent et orienté vers l'atteinte de buts et d'objectifs spécifiques qui visent à ce que l'étudiant :

- acquière des connaissances approfondies dans un domaine de spécialisation des sciences de la gestion;

- maîtrise la démarche scientifique lui permettant de faire de la recherche en sciences de la gestion;
- fasse preuve d'un esprit critique;
- démontre de l'autonomie dans la production d'un travail majeur;
- soit un communicateur efficace; et
- adopte un comportement socialement responsable.

L'ampleur d'un travail comme le projet supervisé permet une évaluation relativement riche des apprentissages des étudiants. Une fois le rapport évalué et noté, le jury est invité à évaluer les diverses dimensions des apprentissages de l'étudiant qui ont été identifiées comme les [buts et objectifs d'apprentissage](#) du programme. Ce processus d'évaluation n'a pas pour but de démontrer la bonne performance de l'étudiant, mais plutôt de vérifier si le programme atteint des cibles d'apprentissage prédéterminées et, le cas échéant, de trouver des moyens pour mieux les atteindre. Il s'agit donc d'un processus d'amélioration continue qui revêt une importance capitale pour le maintien de la qualité du programme de M. Sc.

3 Dimensions administratives

3.1 Rôles respectifs du professeur directeur et de l'étudiant

Seuls les professeurs adjoints, agrégés et titulaires, ainsi que les professeurs invités de HEC Montréal sont habilités à diriger les projets supervisés de M. Sc. Cependant, un professeur d'un autre établissement universitaire peut agir à titre de codirecteur si l'autre codirecteur est un professeur de l'École.

Les éléments suivants décrivent la responsabilité des **étudiants** pour tous les types de projets supervisés. De manière générale, l'étudiant doit :

- trouver un professeur pour la supervision de son projet;
- assurer un suivi auprès de son professeur pendant la réalisation de son projet, de façon à valider la progression de son travail.

Certaines responsabilités de l'étudiant sont spécifiques au type de projet supervisé choisi :

- Pour les interventions en organisation, l'étudiant a la responsabilité de trouver son organisation et de faire approuver le mandat par son professeur. Il doit également trouver une personne ressource pour encadrer sa démarche au sein de l'organisation où se déroule l'intervention.
- Pour les cas d'envergure, l'étudiant a la responsabilité de trouver la situation qui sera analysée pour la réalisation de l'étude de cas.
- Pour les mandats de recherche et les avis d'expert, l'étudiant a la responsabilité de circonscrire son sujet et de le valider avec son professeur.

Les énoncés suivants décrivent la responsabilité des **professeurs** qui acceptent de diriger tous types de projets supervisés. De manière générale, le professeur doit :

- délimiter le projet de l'étudiant de façon précise;

- assurer un suivi auprès de l'étudiant pendant la réalisation de son projet;
- préciser les attentes;
- fixer les échéances;
- au besoin, s'assurer des dispositions relatives à la confidentialité et à la conduite éthique en matière de recherche avec des sujets humains;
- délimiter les critères d'évaluation qui seront appliqués.

Certaines responsabilités du professeur sont propres au type de projet supervisé choisi :

- Pour les interventions en organisation, le professeur est responsable de concevoir et de clarifier le mandat avec l'étudiant et le répondant de l'organisation choisie. Il doit également s'assurer que l'organisation choisie a suffisamment d'envergure pour permettre la réalisation d'un mandat de niveau maîtrise.
- Pour les cas d'envergure, le professeur est responsable d'aider l'étudiant à définir et à clarifier le cadre d'analyse du cas.
- Pour les mandats de recherche et les avis d'expert, le professeur est responsable de formuler et de clarifier le mandat ou le sujet qui fera l'objet du travail de l'étudiant.

Pour en savoir plus sur les rôles et responsabilités respectifs de l'étudiant et de son directeur, veuillez consulter le [Guide sur la relation d'encadrement à la M. Sc.](#)

3.2 Rémunération de l'étudiant

Pour les projets supervisés en organisation, une rémunération, sous forme de salaire ou de bourse, peut être accordée à l'étudiant pour le travail qu'il effectue pendant son projet supervisé. Cette rémunération fait l'objet d'une entente entre l'étudiant et l'organisation qui l'accueille.

Le travail exécuté dans le cadre du projet supervisé fait à l'université peut également être rémunéré. Lorsque des engagements sont pris pour que l'étudiant soit rémunéré, il est fortement recommandé que le mode de rémunération fasse l'objet d'une entente formelle entre les parties, et ce, préalablement au commencement du projet supervisé.

3.3 Déclaration du projet supervisé au Comité d'éthique en recherche

Lorsqu'il remplit le formulaire en ligne [Approbation d'un projet supervisé crédité](#), l'étudiant doit répondre à différentes questions qui déterminent la nature des approbations à recevoir de la part du Comité d'éthique de la recherche (CER) de HEC Montréal.

Selon ses réponses, l'étudiant doit :

- soit remplir le formulaire en ligne [Déclaration d'un projet de recherche](#) du CER et attendre l'obtention d'un certificat d'approbation éthique avant de commencer celui-ci ;
- soit remplir le formulaire [Recherche ne nécessitant pas l'approbation du CER](#).

Ces démarches doivent impérativement être entreprises avant le début du projet supervisé. Le CER n'émettra pas d'avis de conformité a posteriori, c'est-à-dire une fois que la collecte de données aura été entamée.

3.4 Délais à respecter

Une fois inscrit au projet supervisé, l'étudiant dispose d'une période n'excédant pas deux trimestres pour déposer son rapport aux fins d'évaluation. Afin de connaître la procédure de dépôt et les documents à soumettre, l'étudiant doit consulter le [site Web](#).

S'il ne respecte pas le délai de deux trimestres pour déposer son rapport, l'étudiant peut demander une prolongation auprès de son directeur de projet et de la direction administrative ([Centre d'aide](#)). La prolongation accorde un trimestre supplémentaire. Si la prolongation est accordée, la direction administrative inscrira l'étudiant, et ce dernier deviendra responsable de payer les frais qui s'y rattachent. L'étudiant n'ayant pas déposé son projet supervisé dans les délais prescrits se verra attribuer la note «échec» pour le projet supervisé.

Annexe 1 : Types de projets supervisés admissibles par spécialisation

	Intervention en organisation	Cas	Mandat de recherche	Avis d'expert	Création d'entreprise
Affaires internationales	X	X	X	X	X
Analyse d'affaires - Technologies de l'information	X				X
Analytique d'affaires	X	X	X		X
Commerce électronique	X				X
Comptabilité-Contrôle-Audit	X	X	X	X	
Développement organisationnel	X	X		X	
Économie appliquée	X	X	X		X
Économie financière appliquée	X	X	X		X
Entrepreneuriat – Intrapreneuriat – Innovation	X	X	X	X	X
Finance	X	X	X		X
Gestion des opérations	X	X	X		X
Gestion des ressources humaines	X	X	X		X
Gestions en contexte d'innovations sociales	X	X	X		X
Ingénierie financière	X	X	X		X
Intelligence d'affaires	X	X	X		X
Logistique internationale	X	X	X		X
Management	X	X	X		X
Marketing	X	X	X	X	X
Stratégie	X	X	X		X

Annexe 2 : Exemples de projets supervisés sous forme d'intervention en organisation⁴

Affaires internationales

- La microfinance : un secteur en mutation – controverse, impact et légitimité
- Groupe XYZ : le dilemme de la diversification stratégique
- Stratégie d'Export-Québec dans l'intégration des PME au commerce interprovincial
- L'industrie du bâtiment écologique: du Québec vers les États-Unis
- Analyse du climat des affaires en Russie
- Le processus d'internationalisation de l'entreprise XYZ
- Du foie gras en Amérique du Nord, le défi de XYZ
- Le marché allemand de la mode : plan marketing pour l'entreprise XYZ

Analytique d'affaires

- Optimisation des pauses et des postes dans les modèles d'optimisation pour la planification des horaires dans les centres d'appel de XYZ
- Conception et optimisation du réseau logistique de l'entreprise XYZ
- La planification avancée des effectifs

Comptabilité professionnelle

- Rapport d'audit : apport informationnel de l'identification de l'auditeur responsable de la mission
- Les PME devraient-elles adopter les IFRS?
- Le développement d'un modèle de comptabilité par activité à l'hôpital XYZ
- Les déterminants organisationnels et les choix comptables relatifs aux immobilisations corporelles lors de l'adoption initiale des IFRS au Canada
- Problématique de la fraude inhérente au secteur de la construction : proposition d'un outil de contrôle à destination des auditeurs
- La relation auditeur audité : une question d'émotion
- Étude de cas sur les barrières et les facilitateurs aux projets en efficacité énergétique chez XYZ
- Cartographie des risques d'un club sportif professionnel : Le cas du club XYZ

Contrôle de gestion

- Analyse comparative du coût moyen d'un étudiant dans les universités québécoises
- Revue de littérature sur l'alignement stratégique des outils de contrôle organisationnels
- La gestion des coûts dans la restauration bistronomique
- Influences des facteurs environnementaux sur les composants du contrôle de gestion au sein des PME québécoises
- Gestion des matières résiduelles au Marché Jean-Talon
- Le processus budgétaire de l'organisation XYZ : un diagnostic et une analyse comparative
- Un tableau de bord pour l'association XYZ – Mesurer le succès de sa stratégie

⁴ Par souci de confidentialité, le nom des organisations a été maquillé pour tous les mandats d'intervention.

- Analyse qualitative du processus budgétaire du ministère XYZ

Développement organisationnel

- Élaboration d'un manuel d'employés et d'un manuel d'accueil et d'intégration des nouveaux employés
- Élaboration d'un programme de gestion de la performance pour une société-conseil
- Révision des pratiques de reconnaissance existantes à l'hôpital XYZ
- Révision du référentiel de compétences de leadership chez XYZ
- L'élaboration du processus d'identification des talents professionnels et techniques chez XYZ
- L'expérience candidat chez XYZ
- Évaluation d'une activité de consolidation d'équipe chez XYZ
- Développement d'un programme de coaching à la banque XYZ

Économie appliquée

- Réalisation des portraits régionaux sur l'entrepreneuriat du Québec
- L'économie verte, une industrie en développement

Économie financière appliquée

- Investissement dans les technologies de l'information et le capital humain : Les effets sur la productivité
- Les effets d'un choc de politique monétaire sur la dynamique désagrégée
- Le rôle de la banque XYZ dans le marché belge des fusions acquisitions
- Le risque opérationnel dans les caisses de retraite
- L'anomalie des ajustements comptables au Canada

Finance

- Revue et analyse des pratiques d'évaluation d'entreprises dans le cadre d'offres de prise de contrôle par des initiés au Canada
- Étude de faisabilité d'une société de fonds d'investissement au Sénégal
- Test empirique du modèle de Leland sur les entreprises canadiennes
- Le «stress testing» du risque de crédit appliqué au portefeuille de clients de l'entreprise marocaine XYZ
- Banques STV vs SHV : une étude comparative en Amérique du Nord
- Intégration d'un modèle à facteurs chez XYZ
- Étude de cas : Analyse de la réaction boursière des entreprises enregistrées à la Bourse de Toronto suite à l'annonce d'une dette
- Analyse de la performance des stratégies de couverture de change en fonction des tendances au niveau de la devise

Gestions en contexte d'innovations sociales (anciennement Études organisationnelles)

- Économie sociale et solidaire : l'organisme XYZ
- Tourisme durable urbain à Buenos Aires

Gestion des opérations

- Automatisation de la répartition des brancardiers à l'hôpital XYZ par la mise en place d'un système d'information

- Diagnostic d'entreprise et conception d'un nouvel aménagement chez XYZ
- Proposition et implantation d'un outil de planification et de gestion de projets dans une entreprise de génie civil
- Amélioration de la productivité de la zone de «non-convoyable» au centre de distribution XYZ
- Amélioration et standardisation des processus de gestion de contrat chez XYZ
- La gestion des horaires et files d'attente dans le centre d'appels XYZ
- La gestion des transports publics entre l'aéroport et le centre-ville : Étude de cas sur le contexte montréalais
- Diagnostic de la gestion des stocks de fournitures médicales aux unités de soins de l'hôpital XYZ

Gestion des ressources humaines

- Implantation d'une procédure d'enquête et d'analyse d'accidents du travail dans le contexte d'une PME
- Réalisation d'un exercice d'équité salariale dans une entreprise de haute technologie
- La restructuration du secteur des médias écrits : Quels impacts sur les conditions de travail et sur la dynamique des relations de travail?
- L'analyse critique de l'implantation d'un système d'évaluation de la performance chez XYZ
- La mise en œuvre d'une communauté de pratique virtuelle et intentionnelle auprès des conseillers syndicaux : le cas du syndicat XYZ
- Projet d'intervention en entreprise : Analyse de la démarche de planification de la main-d'œuvre au sein de XYZ
- Diagnostic et plan d'action de mobilisation chez XYZ
- Enquête sur les pratiques de la négociation collective dans le secteur privé au Québec

Ingénierie financière

- Analyse et étude de l'indice de volatilité canadien : le VIXC
- Modèle de prévision des intentions d'achat d'item virtuel
- Analyse du profil de crédit des émetteurs d'obligations provinciaux
- La gestion des risques de crédit et de contrepartie d'une institution financière canadienne après les crises financières en 2007-2010
- Étude de faisabilité d'une société de fonds d'investissement au Sénégal
- Calcul de l'ajustement de la valeur de crédit d'un contrat swap sur taux d'intérêt entre compagnies canadiennes
- La dette convertible contingente : de la pertinence d'un projet de recherche
- Intégration de l'entreprise XYZ chez ABC Capital

Intelligence d'affaires

- La modélisation incrémentale pour l'acquisition de services sans fil
- Segmentation des membres d'un programme de fidélisation par rapport à leur profil «clic des communications électroniques»
- Les modèles de prédiction appliqués à une industrie culturelle : le cinéma
- L'analyse des pratiques d'affaires de XYZ
- Amélioration des méthodes d'évaluation des limites de crédit aux particuliers

- Stratégie, implantation et maintenance de l'analytique mobile
- Support analytique pour la valorisation du programme de fidélité
- Étude de la structure de prix des billets de concert sur le marché secondaire
- Modélisation de la prescription de deux médicaments de médecine spécialisée au Canada

Logistique internationale

- Réduction des coûts d'inventaire et amélioration des systèmes d'entreposage chez XYZ
- Amélioration du tableau de bord des activités de gestion de contrat : étude de faisabilité d'un projet dans l'entreprise XYZ
- Projet d'amélioration du processus de cueillette pour l'entreprise XYZ
- Projet d'amélioration de la performance de la chaîne logistique de la compagnie XYZ
- Mandat d'optimisation du réseau de transport interne au sein de l'organisme XYZ
- Stratégie de localisation d'un entrepôt en Europe
- Analyse de processus pour l'amélioration des activités de transport inter-hôpitaux
- Optimisation des coûts dans le département «Logistique de Transport, Entreposage et Douanes» chez XYZ

Management

- Expérience de coaching d'une directrice junior dans le domaine de l'économie sociale
- Évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste : impacts sociaux et responsabilité sociale
- Les MBA, un secteur en pleine évolution? Focus sur la France et les États-Unis
- La qualité de vie en milieu de travail chez XYZ : un portrait réflexif à l'automne 2012
- Exploration du syndrome du survivant chez les gestionnaires dans un contexte de réduction d'effectifs
- Intervention dans la mise en œuvre du mandat de la mission des Nations Unies au Libéria réalisée à l'ONU
- France Telecom : le management au banc des accusés
- Mesure des bénéfiques de l'exploration spatiale canadienne : l'angle de l'innovation

Marketing

- Détermination des variables influençant une campagne de référencement payant Google AdWords
- La mise sur pied d'une marque privée : mandat pour l'entreprise XYZ
- Analyse et recommandations liées à un moment de vérité dans l'entreprise XYZ
- XYZ Canada : stratégie des médias sociaux
- Étude du marché de l'assurance chez les entreprises du secteur culturel et des loisirs
- La communication de marque au cœur des enjeux de la société
- Étude de satisfaction de la clientèle d'une résidence pour aînés
- Stratégies anti-contrefaçon appliquées au marché horloger suisse; revue de la littérature et construction d'un modèle applicable à la Chine

Stratégie

- Orientation stratégique et mesure de performance au sein d'un organisme à but non lucratif

- Positionnement d'un nouvel entrant dans l'industrie du capital de risque au Québec
- Évaluation d'une nouvelle ligne d'affaires au sein de la division ABC de l'entreprise XYZ
- L'engagement communautaire stratégique – faire coïncider objectifs d'affaires et enjeux sociaux
- De la dépendance au contrôle de la décision : la transformation de la gouvernance qui a mené au grand succès de XYZ
- Le conseil auprès de la PME : le cas d'un bureau régional
- Veille concurrentielle et analyses stratégiques sur le marché français des télécommunications fixes et mobiles
- Révision du programme «entreprises» de la fondation XYZ

Technologies de l'information

- La sélection et l'implantation d'un nouveau processus de gestion de projet pour XYZ
- L'ajustement des indicateurs clés de performance en contexte d'externalisation des services TI
- Évaluation du risque pour les entreprises de technologies de l'information dans un contexte de conformité
- Révision de la méthodologie de gestion des projets numériques
- Développement et preuve de concept d'une méthodologie de gestion des processus d'affaires dans un contexte agile
- Élaboration d'une preuve de concept dans une approche par prototypage : une étude de cas dans une entreprise de transport ferroviaire
- Réalisation d'une preuve de concept chez XYZ
- Un cadre conceptuel de développement des solutions interactives caractérisées par l'usage des médias sociaux ou de CRM social

Une première version de ce document a été préparée par le professeur Claude Laurin en 2010. Par la suite, le document a été successivement amendé par :

- Professeure Anne Bourhis (2014), et
- La direction de la M. Sc. (2016, 2017 et 2018)